

PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois

Ils sont payables d'avance, et sont continués d'office, sauf avis contraire

Sefne-et-Marne et départements limitrophes	BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARIÉ A DAMMARTIN-EN-GOËLE	Paris et les autres départements
Un an..... 3 fr.	ANNONCES la ligne 20 cent	Un an..... 3 fr. 50

ÉCHOS DE LA SEMAINE

29 *Juillet* — M. Bourgeois, ministre de l'Instruction publique, préside à la Sorbonne, la distribution solennelle des prix du concours général des lycées et collèges.

30 *Juillet* — Mort du prince de Bismarck, l'instigateur de la guerre franco-allemande, qui donna lieu à la fondation de l'empire d'Allemagne dont il devint chancelier. Né le 1^{er} Avril 1815, il se fit au cours de sa carrière parlementaire, (1846-1851) le champion de la royauté contre le droit populaire; durant sa carrière diplomatique, (1851-1862), il prépara l'abaissement de l'Autriche devant la Prusse; pendant sa carrière ministérielle (1862-1871), où son action devint prépondérante dans les affaires de son pays, il établit par deux grandes guerres la suprématie de la Prusse en Europe; comme chancelier de l'empire 1871-1890, il travailla activement à l'affermissement de l'empire qu'il avait fondé et, dans les dernières années de sa vie, assistant impuissant à la ruine de son œuvre, il lutta avec acharnement contre le chancelier Caprivi, son successeur.

— On reçoit à Paris la nouvelle du désastre de la mission dirigée du Niger au lac Tchad par le capitaine Cazemajou.

31 *Juillet*. — Le vice-amiral Humann commandant en Chef de l'escadre de la

Méditerranée est victime, dans l'express de Marseille, d'un vol important. Pendant un arrêt au buffet, un audacieux filou fait disparaître du filet du Wagon-Salon occupé par l'amiral, un paquet contenant des bijoux, pour une dizaine de mille francs, trois mille francs d'argent et une liasse de papiers d'état civil et de documents militaires.

— Les élections pour le renouvellement partiel des conseils généraux donnent les résultats suivants, d'après la statistique du ministère de l'Intérieur:

Résultats connus	247
Républicains	109
Radicaux	57
Socialistes	6
Nationalistes	2
Conservateurs	28
Ralliés	10
Ballotages	35

3 *Août*. — M. Lockroy ministre de la Marine visite l'arsenal et le port de Brest et assiste aux manœuvres maritimes de l'escadre du Nord.

4 *Août*. — Mort de M. Charles Garnier l'éminent architecte de l'Opéra, membre de l'Académie des Beaux-Arts, membre correspondant de dix-sept académies étrangères et grand officier de la Légion d'Honneur.

1^{er} *Août*. — Une grave bagarre se produit à l'occasion du concours musical d'Albi, entre l'orphéon républicain de la verrerie de Carmaux et ceux de la verrerie ouvrière d'Albi. Plusieurs arrestations sont opérées.

2 Août. — Un incendie d'une grande violence détruit le couvent-orphelinat de Montbeton, à cinq kilomètres de Montauban. 250 orphelins pensionnaires de l'asile demeurent sans abri.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

Dimanche dernier, a eu lieu à trois heures sous la présidence de M. Hémar, maire, la distribution des prix aux élèves des écoles communales de garçons et de filles de Dammartin.

La salle de l'école enfantine dans laquelle avait lieu la cérémonie était littéralement bondée, et un très grand nombre de personnes ont dû se résigner, faute de place, à se tenir dans la cour, en compagnie de la fanfare municipale, qui a exécuté avec le talent qu'on lui connaît, plusieurs morceaux brillants qu'on a chaleureusement applaudis.

Avec sa verve habituelle, M. le Maire a retracé les progrès réalisés au cours de la présente année scolaire par les deux écoles et a mis en relief les efforts déployés par M. Brissot, Mademoiselle Charton et leurs dévoués auxiliaires pour obtenir au Certificat d'études, les remarquables résultats qu'ont fournis les derniers examens.

Poursuivant son éloquente dissertation, l'orateur a développé quelques bonnes pensées sur le rôle du prêtre et de l'instituteur dans l'histoire de notre civilisation, et il a fait ressortir les résultats de leur action commune, en faveur de l'adoucissement des mœurs, de l'amélioration du bien-être social, du développement du courage civique et du relèvement de l'esprit de patriotisme.

Ces excellentes paroles ont été vivement applaudies, puis, après un

brillant morceau de musique exécuté par la fanfare, plusieurs enfants, garçons et fillettes, ont dit à tour de rôle, diverses saynètes, monologues, chansonnettes comiques, qui ont vivement intéressé leurs auditeurs, dont les braves ont été aussi fréquents que nourris.

Nous citerons parmi les enfants les plus souvent appelés :

A l'école des filles :

Cours Supérieur — Mlle Jenny Hérisvaux ; prix d'honneur.

Cours Moyen — Virginie Hérisvaux, prix d'honneur.

Alice Susset ; prix d'excellence.

Cours Élémentaire — Adèle Dantan ; prix d'honneur. Elisabeth Duclou et Florentine Révillon, Prix d'excellence.

Viennent ensuite :

L. Francart, Cl. Charpentier, E. Charpentier. A. Bonnin. A. Rolle. M. Coururier. etc.

A l'école des garçons :

Cours Supérieur (1^{re} section) — Gaston Combeaux ; 14 nominations. Louis Lannois ; 14 nominations.

Cours Supérieur (2^e section) Germain Godefroy ; 14 nominations. Gaston Berthault 13 nominations. Paul Estève, Ernest Cadet, 12 nominations. Eugène Bénardeau, 11 nominations.

Cours Moyen (2^e année) Frédéric Caminade ; 8 nominations.

Cours Moyen — (1^{re} année) Emile Pilon ; 8 nominations. Germain Sacy ; 8 nominations.

Cours Élémentaire (2^e année) — Robert Mallet ; 7 nominations ; Albert Brissot 7 nominations.

Cours Élémentaire (1^{re} année) — René Genet, 7 nominations.

— La fanfare de Dammartin prendra part Dimanche prochain 14 Août, au concours de Gien (Loiret)

Nous souhaitons bon succès à nos jeunes musiciens

— La distribution des prix aux élèves de l'école libre des sœurs de Saint Vincent de Paul, de Dammartin, aura lieu le Jeudi 11 août à 3 heures, pour l'école enfantine, et le Dimanche 14 août à 3 heures, pour les autres classes.

La distribution aura lieu à la Chaumière sous la présidence de M. le Maire.

— La fête patronale de Dammartin, est fixée au Dimanche 21 et Lundi 22 Août courant.

Nous en publierons le programme dans le prochain numéro de la *Petite Gazette*.

— Nous nous sommes trop pressé d'annoncer la semaine dernière, le départ de M. le brigadier Combeau qui avait été désigné d'abord pour remplir en Crète un emploi de son grade. Un de nos confrères, qui paraît bien informé, annonce qu'il est, tout au contraire, maintenu à Dammartin, au désappointement de ceux de ses justiciables qui ont eu à apprécier sa perspicacité.

Heureux justiciables!...

MOUSSY-LE-NEUF

Par arrêté ministériel en date du 10 juillet, la médaille de bronze de l'Enseignement primaire vient d'être décernée à M. Cléret Jules-Arsène, le très dévoué et bien sympathique instituteur de Moussy-le-Neuf.

Nous le félicitons bien sincèrement de cette distinction.

MONTHYON

Nous adressons également nos compliments à M. Guénez Albert-Émile, instituteur à Monthyon, à qui vient d'être décerné une mention honorable, par arrêté ministériel de même date.

NANTEUIL

Au concours agricole de Breteuil

qui a eu lieu dimanche dernier 24 juillet, une médaille de vermeil grand module a été décernée à M. Klaine, de Nanteuil-le-Haudoin, pour ses semoirs de grande culture.

M. Klaine est un lauréat du concours agricole de Senlis, et nous sommes heureux de le féliciter de son nouveau succès.

EVE

Une rixe grave vient de se produire entre sujets belges occupés aux travaux de la moisson.

L'un d'eux, Bogaert, a reçu de ses compatriotes des coups d'une violence telle qu'ils l'ont laissé sur place, le croyant mort. Heureusement, bien que très grièvement blessé, Bogaert ne paraît pas en danger de mort.

SAINT-SOUPPLETS

La compagnie des sapeurs-pompiers de Saint-Soupplets a formé une caisse dite de secours, destinée à venir en aide aux sapeurs-pompiers malades ou blessés.

Cette caisse est alimentée par la cotisation des membres honoraires ; elle pourra recevoir des dons manuels.

Le secours sera accordé aux sapeurs-pompiers, de la manière suivante :

Un franc par jour de maladie et pendant soixante-jours à tout sapeur-pompier qui aura assisté aux huit manœuvres officielles de l'année précédente.

Un franc par jour de maladie et pendant trente jours, à tout sapeur-pompier, qui aura assisté à six manœuvres officielles de l'année précédente.

Un franc par jour de maladie et pendant dix jours seulement à tout sapeur-pompier, qui n'aura assisté qu'à quatre manœuvres officielles l'année précédente.



Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis

Notice

CB

SHAS



0 000000 110341

Ceux qui n'auront pas assisté au moins à quatre manœuvres l'année précédente, n'auront droit à aucun secours.

Le règlement de l'association signé par M. Aubry, président, M. E. Masson, maire et M. A. Aubry, sous-lieutenant, a été approuvé le 8 Juin par M. le Préfet de Seine-et-Marne.

La Compagnie des sapeurs-pompiers de Saint-Soupplets compte vingt et un membres actifs et quarante membres honoraires.

OISSERY

Le charretier Danvin et le bouvier Clément, de la ferme de M. Haran, se sont frappés lundi dernier, à la suite d'une discussion motivée par la place que l'un et l'autre voulaient occuper à la table.

Cette rixe leur a valu un procès-verbal.

ANNET

L'avant-dernière nuit, vers une heure du matin, le facteur Donassier, de Claye, qui revenait du bureau de Lagny, a trouvé étendu sur le bord de la route au lieu dit « la Violette », le corps d'un carrier nommé Schérier Pierre, âgé de 60 ans, qui avait été violemment poussé hors d'un cabaret par un autre carrier du nom de Hély Désiré, âgé de 65 ans, d'un coup de pied celui-ci lui avait brisé la jambe droite.

Schérier a été transporté à l'auberge Simon où il a reçu les soins de M. le docteur Gachet qui a ordonné son transport à l'hospice de Meaux.

Hély vient d'être arrêté

MONTGÉ

Depuis qu'il était occupé à la ferme de M. Mouton en qualité d'ouvrier agricole, Pierre Bellaert avait donné bien des motifs de mécontentement.

Le retard qui signala un soir sa rentrée à la ferme fut l'occasion de son renvoi et la domestique lui régla son compte, soit une quinzaine de francs qu'il refusa d'accepter en alléguant des erreurs.

Le lendemain matin, Bellaert revint à la charge, mais cette fois M. Mouton procéda lui-même à son expulsion, pour éviter de recevoir les coups de râteau dont il était menacé.

Furieux, Bellaert ramassa des pierres et les lança contre les croisées de l'habitation. Plusieurs carreaux volèrent en éclats.

Bellaert sera de ce chef traduit en police correctionnelle. *Publicateur*

— Le nommé Roger Eugène âgé de 24 ans. est un garçon qui a le coup de poing facile. Il ne faut pas l'embêter longtemps, ah, mais non !

Le 23 juillet dernier, le jeune Fion, qui travaillait avec lui dans les champs en a eu la preuve. Parce qu'il refusait, de donner des liens à Roger, il reçut une de ces volées dont on se souvient longtemps.

De plus Mme Fion, qui était accourue au secours de son fils, fut-elle même durement malmenée par Roger.

Traduit devant le tribunal correctionnel de Meaux, il lui a été octroyé 48 heures de prison.

Élections au Conseil Général

Résultats du Scrutin
du 31 Juillet 1898

Canton de Dammartin

	MM. Hutin	Labour
Cuisy	8	34
Dammartin	224	444
Forfry	40	34
Gesvres-le-Ch.	45	4
Jully	37	137

Mesnil-Amelot	26	90
Plessis-l'Evêque	5	27
Longperrier	66	31
Marchémoret	4	24
Mauregard	12	12
Montgé	30	57
Monthyon	24	174
Moussy-le-Neuf	33	58
Moussy-le-Vieux	37	26
Oissery	35	56
Olhis	19	30
Rouvres	14	25
Saint-Mard	25	115
Saint-Pathus	5	64
Saint-Soupplets	32	156
Thieux	12	72
Villeneuve	97	8
Vinantes	8	34
TOTAUX	775	1.406

M. Labour est élu

Canton de Claye

M. Derveloy. 1.803 ELU

Canton de Nanteuil

MM. le comte de Kersaint. 936 ELU

Pierret 555

Valadon 306

On nous adresse la lettre suivante :

Cher Monsieur Lemarié

Voulez-vous donner à ces quelques lignes l'hospitalité de la *Petite Gazette* ?

Vous connaissez mieux que personne les efforts que nous avons faits pour donner une solution au projet de chemin de fer de Dammartin-ville à Dammartin-gare, qui, dans notre pensée, devait être le premier jalon de la ligne de Meaux à Survillers, à propos de laquelle tant d'encre coule à chaque élection.

Nous avons soumis un plan à l'appréciation du Conseil Général et de M. l'Ingénieur en chef du département ; nous avons réuni une souscription importante ; nous avons pressenti la Compagnie du Nord qui

nous a promis sa bienveillance.

Alors que dès le principe, certaines personnes et certains journaux, dans un but électoral, tournaient en dérision notre projet et tous ceux qui s'en occupaient, l'honorable M. Hutin mettait à notre disposition sa compétence d'ingénieur et sa bonne volonté d'enfant du canton. Nous comptons, il faut l'avouer, et même nous comptons encore, sur l'appui de ses relations et sur l'autorité de sa parole pour obtenir de la Compagnie du Nord un projet d'entente destiné à figurer au dossier et à nous faire obtenir du département les 130.000 fr. de subvention qui doivent être affectés au parcours de Dammartin à Saint-Mard. C'est là le principal motif qui nous a poussés à soutenir avec énergie la candidature de M. Hutin au Conseil Général.

Si une grande partie de la population, et notamment la classe ouvrière, directement intéressée, a marché vers le même but, cent quarante et un électeurs dammartinois assouvissant leurs rancunes politiques en plaçant leur intérêt personnel au dessus de l'intérêt de leur pays, ont donné leur voix à M. Edmond Labour.

Il va sans dire que notre dévouement reste tout acquis à la population dammartinoise ; mais nos moyens d'action sont limités : c'est à notre représentant au Conseil général qu'il appartient maintenant d'agir.

Si donc l'élu des cent quarante et un comprend son devoir, il s'emploiera à lever les derniers obstacles. Et si son crédit ne suffit à faire triompher notre cause, nous voulons croire que ses dévoués électeurs auront à cœur de réparer le préjudice causé à leur pays et sortiront de leur poche le complément de la somme nécessaire pour exécuter les travaux.

Merci d'avance, cher M. Lemarié, de vouloir bien nous prêter la publicité de votre *Gazette* et croyez à nos meilleurs sentiments.

Dr STUDER André DUPONT
Achille OFFROY

M. Gaston MENIER

Le Journal l'*Éclair* publie à la date du 4 Août, la note bibliographique qui suit :

Fils d'un ancien député de Meaux, qui fut l'un des 363. dont la discipline et la cohésion contribuèrent si puissamment à la fondation de la République en France, M. Gaston Menier. est entré, il y a une quinzaine d'années dans la vie politique. La mort de son père, en 1881 le fit conseiller municipal et maire de Lognes ; en 1891, il fut élu conseiller général de Lagny : le 22 mai dernier enfin, il a été envoyé à la Chambre comme député de la première circonscription de Meaux sur un programme nettement républicain progressiste. Au conseil général de Seine-et-Marne, il s'est fait remarquer par des rapports d'une rare compétence dans toutes les questions de travail, d'assistance et de travaux publics ; par la place qu'il a su s'y faire, on peut assurer qu'il fera au Palais-Bourbon de très bonne besogne lorsqu'il s'agira d'améliorer le sort des travailleurs ou d'aider au développement de l'activité nationale.

M. Gaston Menier est né à Paris le 22 mai 1855. Fils et petit-fils des grands industriels dont le nom est depuis longtemps illustre, ses études au lycée Condorcet achevées et ses diplômes brillamment remportés, il seconda son père, Emile Menier, dans la direction des établissements que ce dernier possédait en France, en Angleterre et en Amérique, ici ingénieur, là agronome, là-bas commerçant. Il est membre de la Société des ingénieurs civils depuis 1877 et président du syndicat des chocolatiers de France depuis 1882. Il a été, ces jours-ci, désigné pour présider l'importante classe de l'alimentation à l'Exposition universelle de 1900. La croix de la Légion d'honneur en 1883 et la rosette d'officier en 1892 ont récompensé en lui une carrière laborieusement pour-

suivie, au cours de laquelle il a su affirmer avec le plus vif éclat la suprématie de l'industrie française.

ERMENONVILLE

(suite et fin)

Chargé par le marquis René de Girardin de graver dans le parc d'Ermenonville un certain nombre d'inscriptions, notre magister a scrupuleusement relevé le texte de chacune d'elles — au nombre respectable de quatre-vingt-deux — sur deux carnets spéciaux (2) qui relatent, en deux endroits, le texte de l'inscription du sarcophage provisoire de l'auteur du Contrat social.

A la page 136 du premier carnet et aux pages 118 et 138 du second, on lit :

*Vers mis dans le premier mouvement
sur le modèle du monument
de M^r J. J. Rousseau*

Ici, sous ces ombres paisibles,
Pour les restes mortels de Jean-Jacques Rousseau,
L'amitié posa ce tombeau ;
Mais c'est dans tous les cœurs sensibles
Que cet homme divin, qui fut tout sentiment
Doit trouver de son cœur l'éternel monument. (3)

Indépendamment de l'épithaphe du « tombeau de M^r Rousseau » — pour nous servir des expressions de notre tabellion, — il eut encore à graver cette phrase dans la maison du défunt.

J. J. Rousseau est immortel (4)

René de Girardin, que les mémoires du temps nous représentent comme atteint de la monomanie des inscriptions, — car il en faisait mettre partout, — ayant à sa disposition un artisan capable de fixer rapidement sur la pierre et les métaux le fruit de ses élocubrations plus ou moins dithyrambiques, ne pouvait manquer de mettre à profit les ressources artistiques de son collaborateur, à l'occasion de la mort du philosophe son ami ; aussi, Harlet nous apprend-il que « du 4 juillet jus-

qu'au 8, il eut encore à graver 201 let-

tres tant sur plomb que sur grès, pour le tombeau de défunt M^r Rousseau » (5).

On se souvient qu'au mois de novembre dernier, on trouva sur l'une des dalles de grès qui recouvrent le coffre ou caveau, dans lequel avait reposé le cercueil de Rousseau, une inscription ainsi conçue : *Hic jacent ossa J. J. Rousseau*, et que quelques semaines plus tard, on pouvait lire, au Panthéon, la même indication sur le cercueil en plomb du célèbre philosophe. (6) Chacune de ces inscriptions comptant vingt-trois lettres, il resterait à connaître la destination des 155 lettres formant le complément du mémoire de Harlet ?

Nul doute que les prétendues médailles qu'au dire de René de Girardin, on plaça dans le cercueil de J. J. Rousseau, ne soient de modestes petites plaques de plomb, dans le genre de celle qu'on a mise à découvert entre les enveloppes métalliques de la partie supérieure du cercueil. Cette plaque d'un travail assez rudementaire, rappelait, si notre mémoire est bien fidèle, le nom, l'âge et la date du décès du citoyen de Genève. Le respect dû à la dépouille de l'illustre mort, fit qu'on renonça à remuer ses cendres pour vérifier l'assertion de René de Girardin.

Il est certain que non seulement Harlet fut appelé à graver l'épithaphe du monument provisoire de J. J. Rousseau, mais qu'il prépara aussi à l'avance celle du monument actuel, car il a inscrit à la page 119 de son 2^e carnet de notes :

Épithaphe qui doit être mise sur le monument de M^r J. J. Rousseau, lorsqu'il sera fini en pierre tel qu'il doit être.

EN CIT

L'HOMME DE LA NATURE ET DE LA VÉRITÉ

J. J. ROUSSEAU NÉ A GENÈVE
LE 4 JUILLET 1712

MORT A ERMENONVILLE
LE 2 JUILLET 1778 (7)

Lorsque, en 1780, le monument actuel fut appelé à remplacer le tombeau provisoire, le seigneur d'Ermenonville fit placer dans le voisinage de l'île des Peupliers, près du banc des mères de famille, une pierre qu'on y voit encore et dont le texte gravé rappelle, en partie, l'inscription du tombeau primitif, comme on peut en juger :

Ici, sous ces peupliers, dans ce simple tombeau
Qu'entourent ces ondes paisibles,
Sont les restes mortels de Jean-Jacques Rousseau.
Mais c'est dans tous les cœurs sensibles
Que cet homme si bon, qui fut tout sentiment
De son âme a fondé l'éternel monument.

1. Voir le N^o 485 de la *Petite Gazette*.

(2) Nous devons la connaissance de ces documents aux indications de notre aimable et distingué compatriote M. L. Dupille et à l'obligeance de M. Clozier, le sympathique instituteur d'Ermenonville.

(3) A ce dernier vers, on avait substitué la variante suivante :

De son âme a fondé l'éternel monument

Mais on s'en tint au texte primitif qui comprenait 191 lettres dont la gravure, à raison de six deniers par lettre, rapporta au citoyen Harlet 4 livres 5 sols 6 deniers.

(4) Les 21 lettres qui la composaient lui furent payées 10 sols 6 deniers.

(5) Ce travail, au tarif ordinaire de 6 deniers la lettre, lui fut payé 5 livres 6 deniers.

(6) Harlet a inscrit à la page 136 du 1^{er} carnet, la mention suivante : « gravé sur le cercueil de plomb de M^r Rousseau. » *Hic jacent ossa J. J. Rousseau*.

(7) On renonça dans la suite à faire graver ces deux dernières lignes, qui sont, du reste, biffées au crayon rouge, à la page 137 du carnet d'Harlet. Par contre, René de Girardin qui ne pouvait pardonner à la Convention d'avoir ravi à l'île des Peupliers, en vertu d'un décret du 26 Germinal an 11, la dépouille de J. J. Rousseau, fit graver au dessous de l'épithaphe, les réflexions suivantes, qu'il fit disparaître dans la suite :

*Ils ont violé mes mânes en voulant m'honorer :
ils ont méconnu mes dernières volontés en m'arrachant à ce champêtre asile.*



Histoire naturelle :
— Dis papa, pourquoi les lézards cherchent-ils toujours les vieilles murailles ?
— C'est pour y trouver des lézards !

DOCKS de la gare de Saint-Mard
DAMMARTIN-JUILLY
DESCHAMPS
(En face la Gare)

Charbons de terre — Charbon de forge - Coke - Anthracite - Boulets - Briquettes — Bois de construction - Ciments - Chaux - Sable - Mignonnette - Tuiles - Poteries - Briques - Carreaux - Tuyaux en grès vernissé.

Fer - Fonte - Tôle - Zinc - Plomb - Acier - Grillage et fil galvanisé - Pointes - Pelles - Bêches - Fourches - Lessiveuses, Seaux et tuyaux en tôle galvanisée.

Vente en détail aux prix du gros

Pour cause de décès

BROYEUR ET PRESOIR

presque neufs

A VENDRE

S'adresser à Madame DENEYER à Saint-Mard.

BUREAU DE PLACEMENT

POUR LES DEUX SEXES

et pour tous métiers

S'adresser à M BONNIN, 125 Grande-Rue

UNE BONNE TAPISSIÈRE

A Vendre d'Occasion

S'adresser au bureau du Journal

Librairie-Papeterie E. LEMARIÉ

ERMENONVILLE

ANCIEN ET MODERNE

par E. LEMARIÉ

Un vol. illustré de 134 pages in-18

Tiré à 250 exemplaires numérotés

1 fr. 50. Franco par la poste, 1 fr. 75

LE CIDRE ET LE POIRÉ

Revue mensuelle des intérêts pomologique, et des arbres fruitiers de grande cultures, Chaque numéro se compose de 52 pages in-8° raisin.

PARAISSANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

Adresser tout ce qui concerne la Rédaction, et Administration à M. de SAINVILLE directeur 36, rue Laffitte PARIS

Pour EVITER les MALADIES lisez le

JOURNAL DE LA SANTÉ

Paraissant tous les DIMANCHES

en 32 pages avec gravures

Consultations gratuites. - 2ⁿ spéc. franco.

ABONNEMENT par an France 6 fr.

Union postale 8 fr.

Paris 5, Boulevard Montmartre

La Lecture en Classe

A L'ÉTUDE ET DANS LA FAMILLE

Publication hebdomadaire

DIRECTEUR J. STEEG

INSPECTEUR GÉNÉRAL DE L'INST. PUBLIQUE

ABONNEMENTS

Un an 6 fr. | Six mois 3.

Le numéro 10 centimes

On s'abonne à la librairie Ch. Delagrave
 15 rue Soufflot.

A la librairie E. Lemarié à Dammartin.

L'Ile-de-France en Miniature

VUES - MONUMENTS - PAYSAGES

reproduits par la phototypie

avec notices historiques très condensées, s'adressant particulièrement aux touristes et pouvant être données dans les classes comme récompenses.

Prix de l'exemplaire. . . 0 fr. 10
 — la douzaine. . . 1 » »
 — du cent 8 » »

Adresser les commandes à M. E. LEMARIÉ, imprimeur-photographe, qui se charge, pour un minimum de cent exemplaires de toute reproduction spéciale du même genre (portraits ou vues) au prix ci-dessus.

TIMBRES EN CAOUTCHOUC

en tous genres

depuis 0 fr. 20 la ligne

Pour acquit, Duplicata, Annulé, Reçu, etc. Avec monture nickelée :

50 et 60 cent.

Timbres de poche av. boîte de fantaisie métal nickelé, dep. 50 cent.

Timbres dateurs à changement automatique, dep. 5 francs.

Plaques de portes, Cachets gravés pour le ciré, Plaques de bicyclettes.

Cartes cyclistes

des Environs de Paris

éditées par la Maison TARIDE

5 0 0 remise au compt. s' les prix marqués.

Directeur-Gérant E. LEMARIÉ

Imp. E. Lemarié à Dammartin

